

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 25 juin 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL
- Procuration(s) : Monsieur Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marc SENE ayant donné pouvoir à Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT
- Excusé(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Martine JUNG
- Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Docteur Yves LE TALLEC
- Rapporteur : Madame Nathalie ERNST

**N° CD/2018/024 - 630 - Conservation et valorisation du patrimoine
Fonds patrimoine pour les châteaux forts : proposition de
création d'un dispositif départemental d'intervention, en
complémentarité avec les Contrats départementaux**

Sur proposition de la Commission Enfance, Famille, Education, le Conseil Départemental du Bas-Rhin décide :

- de créer un Fonds patrimoine pour les châteaux forts,
- des modalités de gestion du Fonds patrimoine pour les châteaux forts, telles que proposées dans le présent rapport et notamment la dotation de ce fonds à hauteur de 200 000 € par an.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180625-lmc1118464-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 28/06/18